

Point 1 de l'ordre du jour  
**Ordre du jour provisoire**

CE/115/1 prov.rev.2  
Madrid, 3 décembre 2021  
Original: English

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de loyauté du Secrétaire général [article 6 a) du Statut du personnel].
3. Élection du Président et des deux Vice-Présidents du Conseil exécutif pour 2022.
4. Désignations aux organes subsidiaires du Conseil exécutif.
5. Point dont l'Assemblée générale a saisi le Conseil : Établissement de bureaux régionaux de l'OMT
6. Amendement des règlements intérieurs du Conseil exécutif
7. Amendement de la règle IV.2 des Règles de gestion financière
8. Lieu et dates de la cent sixième session du Conseil exécutif.

## PROJET DE DÉCISION <sup>1</sup>

**Point 1 de l'ordre du jour**  
Provisional agenda  
(document CE/115/1 prov.rev.2)

*Le Conseil exécutif*

*Adopte l'ordre du jour de sa cent quinzième session tel que proposé.*

---

<sup>1</sup> Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document des décisions publié à la fin de la session.